

Islamisation de nos prisons et surdélinquance musulmane



Chaque nouvelle semaine nous informe sur une nouvelle agression de surveillants pénitentiaires dans les prisons françaises et ce n'est là que la face visible de l'iceberg. Aucune information ne filtre sur les menaces qui pèsent sur les familles de ces surveillants, sur leurs enfants, leur femme, leurs parents, surveillés, contactés, avertis, terrorisés, sur tout ce qui pourrait leur arriver si le surveillant, le chef de famille, ne se pliait pas aux exigences du terroriste, du criminel incarcéré dont il assure la surveillance !

Depuis des années, et pour une fois, tous les experts sont d'accords sur ce sujet : La radicalisation dans les prisons ne fait que s'amplifier et toutes les tentatives de déradicalisation ont été vouées à un échec total.

Depuis des années nous l'écrivons, nous prévenons, nous conseillons, mais surtout nous prêchons dans le désert et pourtant, il s'agissait des seules solutions possibles, les seules qui mettraient un point final à ce danger permanent et irréversible, si la même politique laxiste est poursuivie !

Et, sachant tout cela, aucune décision n'est ni prise, ni même envisagée, par les responsables aveugles chargés de ce très grave problème, qui préfèrent s'intéresser à l'inscription de la « baguette » au patrimoine de l'humanité et, pourquoi pas, demain du béret basque !

Il y a environ, pour le moment, 400 prédicateurs dans nos prisons qui, en toute liberté, en toute impunité, radicalisent à longueur de journée les jeunes délinquants qui leur arrivent par dizaines (*et les centaines qui ne sont pas incarcérées, justement pour ne pas les mettre entre les mains de ces prédicateurs, ce qui n'est pas la solution puisqu'ils poursuivent ainsi leurs méfaits*).

A ces 400 prédicateurs reconnus viennent s'ajouter les djihadistes, les terroristes, les criminels, de retour des zones de conflits et qui sont considérés comme des héros et donnés en exemple.

De l'extérieur des prisons des organisations aident, financièrement et matériellement, tous ces radicalisés. Des organisations subventionnées par l'Etat, comme sont subventionnées également par l'Etat toutes les organisations qui « aident » les migrants et qui ne pourraient plus exister si, justement, il n'y avait plus de « migrants » !

La première mesure impérative est l'isolement total de ces prédicateurs dans une prison qui leur serait exclusivement réservée, loin de toute agglomération et de tous contacts extérieurs.

Ces prédicateurs, ainsi que les djihadistes radicalisés de retour, doivent être tenus à l'écart des autres délinquants.

Les sources de radicalisation n'ont que deux origines, en dehors évidemment des réseaux sociaux, d'internet, etc. : les mosquées et les prisons !

Si la question des mosquées semble se régler partiellement et lentement, celle des prisons reste toujours éludée, on ne veut pas s'y atteler par peur de mécontenter la ligue des droits de l'homme ainsi que les associations racistes ou pro-islamistes.

La double peine doit être appliquée immédiatement, ne serait-ce que pour désengorger les prisons. Tout étranger doit être expulsé et les binationaux déchus de leur nationalité française renvoyés dans leur pays d'origine.

Tous ces délinquants n'ont plus rien à faire en France !

Tout le reste n'est que du « bla bla bla » et surtout qu'on ne remette pas sur le tapis la surveillance par bracelet électronique et l'assignation à résidence, solutions qui n'ont jamais empêché un terroriste ni de passer à l'acte ni de s'enfuir, dès que l'envie lui en a pris. Ce ne sont pas les exemples qui manquent !

Manuel Gomez